

Le 4 novembre 2020

*‘Par système de dépôt électronique’*

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :**        **Dossier R-4008-2017**  
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à  
l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable*

---

Chère Consoeur,

Tel que requis par la Régie dans la décision D-2020-144<sup>1</sup>, le GRAME avise la Régie qu'il ne participera pas à l'examen de la Demande du Distributeur visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable déposée le 30 octobre 2020.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

---

<sup>1</sup> D-2020-144, par. 10